



Mercredi 11 novembre 2026

L'Arc-en-ciel CTT organise son 3^{ème} Critérium au Féminin

Adresse : Arc-en-Ciel CTT

Rue Charles Malis, 48 (entrée au fond du parking de la piscine)

1080 Molenbeek-Saint-Jean

Règlement du critérium

- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT et de l'AFTT.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à toute autre fédération reconnue par l'ITTF.
- Le tournoi est autorisé sous le numéro : **TRBBW013**
- Le club fera usage de 12 tables de couleurs bleues de la marque Butterfly ainsi que de balles en plastique blanches de la marque Joola.
- Les séries prévues sont C0-C2 / C4-C6/ D0-D2/D4-D6/NC, une série B pourrait être organisée si au moins 5 inscriptions.
- Les participantes seront réparties en poules de minimum 3 joueuses, les 2 premières de chaque poules étant qualifiées. Celles-ci seront suivies d'un tableau à élimination directe.
- Inscription uniquement dans la série de son classement. Droit d'inscription 7€

Les inscriptions se font sur : <https://tournoi-inscription.cttliwa.be/home>

Date limite d'inscription : Jeudi 5 novembre 2026 à minuit

Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.

En cas de problème : une seule adresse mail : cpa.bbw0@gmail.com

Horaire des séries

10h00	Série « NC »
11h00	Série «D4-D6»
12h00	Série « D0-D2»
13h00	Série « C4-C6»
14h00	Série « C0-C2»
15h00	Série « B»

-Toute joueuse absente à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratchée.

-Le Juge-Arbitre sera **Sacha Paulis (0473/94. 87. 86)**

-Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.

- Directeur du tournoi : **Danny De Ridder (0476/58.94.68)**

- Le juge-arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.

Amendes		
N°	Motifs	Montants
1	Refus d'arbitrage	15,00€
2	Absence non prévenue après inscription	25,00€+fraisd'inscription

3	A partir de la première récidive d'absence non prévenue	35,00€+frais d'inscription
4	Désistement ou absence prévenue	10,00€+ frais d'inscription
<i>Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende n°4</i>		

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

Une restauration sera assurée au bar tout au long de la journée.

- Rappel : chaque série est limitée : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Danny De Ridder